

*Collectif des
Associations de
Défense de l'
Environnement
Pays Basque
Sud des Landes.
(43 associations)*



CADE
124 Chemin de Galharet
64990 Mouguerre
05 59 31 85 82
victor.pachon@free.fr

Bayonne le 19 février 2016

à

Monsieur le maire de St Pée sur Nivelle

Monsieur le maire,

Nous avons déjà échangé du courrier sur un sujet qui nous inquiète sur le territoire de votre commune. Nous avons dénoncé à plusieurs reprises la décharge sauvage non autorisée dans le quartier d'Ibaron (parcelles section E n° 275, 276, 277, 278, 383, et 385). Cette décharge cesse les dépôts après les visites des services de l'Etat et reprennent ensuite avec un mépris flagrant des services de l'Etat.

Nous sommes également intervenus sur une deuxième décharge en face des établissements Janvier sur la D307. Avec intervention des services de l'Etat.

Aujourd'hui nous vous faisons parvenir deux autres dossiers où les activités ne sont pas conformes aux dossiers fournis (il s'agit d'une synthèse, un dossier plus fourni peut vous être envoyé par We Transfert si vous le souhaitez).

Cela fait, pour l'instant quatre décharges sauvages identifiées sur votre commune.

Nous vous demandons donc, en fonction des pouvoirs de police qui vous sont conférés par les articles L 541-3 du code de l'environnement et L 2212-2 du CGCT, de prendre toute mesure nécessaire pour faire cesser cette situation et de demander aux ce maîtres d'ouvrage de retirer les déchets non inertes qui devront être transportés en ICPE.

Vous voudrez bien nous informer des suites réservées à la présente.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le CADE :

M Pachon

Copie à : M le préfet
Dreal
DDTM